



RAP- PORT D'ACTI- VITÉ

DEUX
MILLE
VINGT
QUATRE

sommaire



3	Édito
8	La gouvernance, les compétences
10	Chaque jour à vos côtés
13	Une stratégie territoriale en consolidation
14	Un Plan Climat ambitieux et structurant pour la transition
16	Plan climat du Pays Houdanais
18	Cinq questions sur le schéma cyclable de la CC Pays Houdanais
20	Contrat d'Objectif Territorial
22	Santé et action sociale
24	France services
26	Petite enfance
28	L'engagement communautaire pour l'enfance et la jeunesse
30	Portage de repas
31	Réseau des médiathèques



Vie associative et événements communautaires	32
Développement économique	34
Soutenir et valoriser le commerce local	35
Héberger et soutenir les talents économiques du territoire	36
Emploi, insertion et développement professionnel	37
Environnement : préserver et valoriser notre territoire	38
Assainissement Non Collectif	39
Entretien et développement du patrimoine et des infrastructures	40
Transports scolaires	41
Gestion des ressources et équilibre budgétaire	42
Les ressources humaines	43
Le Projet de Territoire	45
Habitat et emploi	46
Un territoire séduisant et dynamique	47





M. Jean-Marie TÉTART
Président de la
CC Pays Houdanais
Maire de Houdan

édito

Un bilan annuel d'activités n'est qu'un arrêt sur image d'une dynamique continue.

Des actions et résultats présentés ne sont souvent que la finalisation d'études, de programmations, de décisions antérieures. Et d'autres actions engagées en 2024 ne trouveront leurs résultats et impacts concrets que dans quelques années.

Les activités 2024 et 2025 sont des marqueurs du bilan qui s'achève mais elles profilent aussi ce qui sera possible ou imposé dans les prochaines années en fonction des études, schémas divers et transformations engagés mais en fonction aussi de la situation budgétaire et financière actuelle.

Une situation financière satisfaisante qui permettra un maintien des services rendus et de l'investissement

L'endettement est pratiquement nul ce qui permettra d'accompagner un effort d'investissement important dans les prochaines années. La gestion actuelle permet aussi de dégager chaque année presque 2 millions d'euros d'autofinancement. Ces éléments ont été obtenus sans augmentation significative des taux des taxes locales communautaires et cela en dépit de la baisse continue des dotations de l'Etat, de ses prélèvements de plus en plus massifs et des obligations de plus en plus nombreuses qui sont imposées sans contrepartie totale aux collectivités locales.

Une communauté de communes au service de la vie quotidienne des habitants du Pays Houdanais

L'étude menée dans le cadre du pacte financier et fiscal du Pays Houdanais révèle tout d'abord que la communauté de communes joue un rôle irremplaçable en matière de services à la personne en lieu et place des communes en y consacrant des moyens budgétaires importants.

Très rapidement après sa création, le Pays Houdanais a pris les compétences petite enfance, accueil de loisirs sans hébergement, activités jeunes, livraison de repas à domicile. En 2024, les démarches pour remplacer et augmenter les capacités des structures d'accueil de loisirs de Septeuil et Condé-sur-Vesgre ont été lancées et permettront une ouverture de chantier en 2026. Tous ces services sont mis à disposition sur la base de tarifs très favorables variables en fonction de quotients familiaux, services qui laissent à la communauté de communes une charge annuelle nette pour 2024 de 1 080 154 €.

Mais la vie quotidienne des habitants du Pays Houdanais, c'est aussi l'accès aux sports et à la culture. Et la communauté de communes se doit d'entretenir et moderniser centre aquatique, terrains de foot et vestiaires, gymnases... Elle a continué à le faire après avoir livré en 2022 un terrain de foot synthétique à Houdan, refait en 2023 les vestiaires du terrain de foot de Longnes, construit en urgence une halle sportive à Orgerus. Le contentieux lié au gymnase d'Orgerus devrait trouver son épilogue rapidement maintenant et permettre à la communauté de communes de le rénover et le remettre en service. L'effort est continu sur tous les autres équipements pour les rendre économes en énergie et en sécurité.

L'accès à la culture c'est aussi la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques du Pays Houdanais qui a vu en plus de Bazainville et Septeuil, l'entrée de Boisssets en 2024 et de Longnes en 2025 ; qui partagent maintenant fonds mutualisé d'ouvrages et programmes d'animations.

Ces équipements et services sont indispensables au sport et à la culture mais ils n'auront pas de vie sans les associations auxquelles la communauté de communes apporte tout son appui.

Mais la vie quotidienne, c'est aussi avoir accès aux démarches administratives, aux informations, aux conseils, au plus près de chez soi. En 2024, la communauté de communes a officialisé son affiliation au réseau France services avec les espaces de Houdan et Septeuil qui ont intégré les services d'instruction des titres sécurisés (CNI et passeports) et pour Septeuil l'agence postale intercommunale.

Enfin le premier service aux habitants est sans doute de leur permettre de circuler en confort et sécurité sur les 319,2 km de routes du Pays Houdanais que la communauté de communes rénove et entretient. Toutefois ce programme souffre actuellement d'un ralentissement en raison de la baisse de l'appui du Département des Yvelines.

Le développement économique essentiel pour l'emploi local et pour les ressources financières de la communauté

Tous ces services ne sont possibles que si les ressources de financement, d'où qu'elles viennent, sont suffisantes. Chacun a pu voir sur sa feuille d'impôt (foncier bâti et non bâti et taxe d'habitation pour les seules résidences secondaires) que la contribution à la communauté de communes était très modeste au regard des services rendus. Elle ne l'est que parce que la contribution de nos entreprises assure une part importante de nos ressources.

L'effort a donc été important ces toutes dernières années pour aménager et commercialiser des terrains. À Longnes, d'abord avec la zone artisanale des Vieilles Vignes, à Houdan avec la dépollution et l'aménagement du terrain Ethypharm dans la zone Saint-Matthieu, l'extension et l'aménagement de 4 hectares dans la zone de la Prévôté et enfin à Bazainville avec la commercialisation des terrains encore propriété de la communauté de communes.

L'accueil d'entreprises est aussi garant de création d'emplois locaux qui seront progressivement occupés par des actifs du Pays Houdanais, meilleure réponse aux défis de la mobilité et du bien vivre.

Le bien vivre, l'emploi local, c'est aussi l'existence d'un réseau dense de commerces de proximité. C'est pourquoi la communauté de communes continue, avec ses partenaires Initiative Seine Yvelines et CCI notamment, à accompagner ses commerçants, les mutations, les adaptations.

L'accompagnement de nos entreprises se fait aussi vis-à-vis des nécessaires mutations qu'elles devront assumer en matière environnementale. C'est un des volets importants du programme d'action du Plan Climat du Pays Houdanais.

Une accélération de la mobilisation climat en Pays Houdanais

Le retard pris depuis quelques années en matière de respect des directives concernant le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été rattrapé et ses recommandations et engagements déjà opérationnalisés. Ce Plan Climat du pays Houdanais a été approuvé le 18 décembre 2024. Le schéma cyclable, qui doit répondre à une partie importante de la réduction de la part de la mobilité dans les rejets de CO², l'a été le 18 décembre 2024 également. De longues concertations, de longues consultations ont abouti à agir en priorité sur la mobilité et sur le parc du bâti qu'il soit public, résidentiel ou tertiaire.

Pris en charge par la communauté de communes, le diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments publics est en cours d'achèvement, pendant que des consultations «énergie» sont proposées aux particuliers dans les espaces France services.

Sur le plan de la mobilité, 2024 a vu les consultations et négociations indispensables à la réalisation des premières infrastructures cyclables continues et sécurisées et la liaison Bazainville – Tacoignières – Richebourg – Gressey est aujourd'hui en chantier.

Si la réduction des rejets de CO² et la diminution des consommations d'énergie sont devenues une priorité, il faut aussi déjà s'organiser pour diminuer les impacts des effets du changement climatique sur notre territoire. La mobilisation de moyens grâce à la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) a permis de lancer véritablement un programme de lutte contre les ruissellements et de prévention des inondations.

Un projet de territoire pour le Pays Houdanais

Toutes les démarches, études, consultations menées ces dernières années ont conduit naturellement à avoir les éléments nécessaires pour formaliser un projet de territoire, véritable feuille de route à moyen terme pour le Pays Houdanais. Compatible bien évidemment avec le Schéma Directeur Île-de-France (Sdrif-E) mais adaptée aux spécificités de notre territoire, cette feuille de route a l'ambition de contribuer à faire du Pays Houdanais un territoire au «développement harmonieux, maîtrisé et équilibré».

Rien d'étonnant à ce que ce projet de territoire s'organise autour de trois axes :

- un territoire de vie et de travail pour favoriser l'emploi, l'habitat et les services de proximités ;
- un territoire des proximités, pour que chacun puisse accéder aux services du quotidien et en un temps acceptable ;
- un territoire engagé et pragmatique sur la Transition Énergétique, qui conjugue sobriété, innovation et préservation des ressources.

Ce projet de territoire n'est pas que l'affaire de la communauté de communes, il engage les communes mais aussi tous les autres acteurs du territoire acteurs économiques, associations et chacun des habitants de notre territoire. C'est dans cet esprit que ce projet prévoit aussi l'installation prochaine d'un Conseil de développement regroupant tous ces autres acteurs.

Des moyens pour cette ambition

Pour mettre en œuvre toutes ses compétences, pour développer ce projet de territoire la communauté de communes s'appuie sur une équipe de collaborateurs engagés à qui il faut d'urgence offrir des conditions de travail adaptés. L'acquisition d'un centre technique communautaire regroupant tout le matériel technique est une première étape. Le lancement à venir d'un concours d'architecture pour les réalisations en zone Saint-Mathieu à Houdan, près de la gare, du siège de la communauté en est une autre.

La communauté de communes dégage aussi des moyens financiers pour prendre en charge des actions mutualisées que chacune des communes ne pourraient peut-être pas engager du moins simultanément. C'est le cas des diagnostics énergétiques des bâtiments ou de l'inventaire des chemins ruraux. La communauté de communes devient de plus en plus un centre de ressources pour ses communes membres.

L'équipe de collaborateurs s'enrichit de nouveaux profils répondant aux nouvelles orientations et compétences auxquelles s'ajoutent celle des partenaires permanents associés à certaines compétences pour certains programmes ou compétences comme Énergies Solidaires, ou Eli 28 ou tout simplement notre office de tourisme.

Ensemble, ils assument un travail de qualité et un engagement qui leur valent la confiance, le partenariat et l'accompagnement de nombreux organismes que je veux remercier ici Départements et Régions mais aussi Préfectures, DDT, ANCT, ADEME, CEREMA...

Ce rapport d'activité est le résultat de toutes ces énergies, de ces partenariats, c'est le meilleur remerciement qui peut être apporté à l'équipe des élus communautaires engagés et je voudrais saluer, particulièrement l'équipe des Vice-présidents qui, à mes côtés, proposent et mettent en œuvre les politiques présentées à la décision des instances communautaires dont je souligne ici l'engagement.

Bien cordialement et bonne lecture.

Jean Marie TÉTART

Président

Communes et communauté de
communes agissent ensemble
pour le futur du Pays Houdanais





36
communes



GOUVERNANCE

COMPÉTENCES



30 609

habitants

7

Vice-Présidents

16

membres du bureau

56élus
communautaires

La gouvernance, les compétences

Les 36 communes du Pays Houdanais sont représentées équitablement au sein du Conseil communautaire.

Tout en tenant compte de l'identité plurielle du territoire, les élus travaillent en concertation et dans un esprit de consensus, afin de répondre à une ambition collective.

148

délibérations

30réunions de
Vice-présidents**5**Conseils
communautaires**5**Bureaux
communautaires**148**

délibérations prises

18arrêtés
réglementaires**7**

commissions

4conseils
des maires

+ Le Conseil communautaire

Instance de débats et de décisions sur les grandes orientations et stratégies

Il est composé de 56 membres issus des conseils municipaux des 36 communes de la communauté de communes et a minima d'un conseiller communautaire.

Chaque commune est représentée par un nombre de conseillers lié à son nombre d'habitants et a minima d'un conseiller communautaire.

Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de fonctionnement de l'intercommunalité. Le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre.

+ Le Bureau communautaire

En charge des compétences et décisions relevant du fonctionnement courant

Cette instance est composée de 16 membres délégués comprenant notamment le Président et les 7 Vice-présidents. Le Bureau communautaire est notamment chargé de délibérer sur les affaires courantes et certains sujets spécifiques par délégation du Conseil communautaire.

+ Le Conseil des maires

Organe informel

Il rassemble ainsi les 36 maires de l'intercommunalité qui disposent chacun d'une voix délibérative. Sa vocation consiste à assurer un dialogue équilibré pour rechercher un consensus sur les orientations stratégiques et les projets communs.

+ Le Président

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil communautaire et représente la CC Pays Houdanais dans tous les actes de la vie civile. Il oriente la politique communautaire et définit la stratégie en lien avec les Vice-présidents. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau communautaire.

+ Les Vice-présidents

Chaque Vice-président est responsable d'un ou plusieurs domaines de compétence et préside les séances de travail de sa commission ou de son groupe de travail. Ils sont au nombre de 7.



+ Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.
- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI).

+ Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Centre de santé de l'Hôpital de Houdan et Portage de repas.
- Création et gestion de maison de services publics.

+ Les compétences facultatives

- Service d'Assainissement Non Collectif.
- Déplacements.
- Fournitures scolaires.
- Compétences sportive et culturelle.
- Aide aux associations d'intérêt communautaire.
- Soutien au secteur associatif.
- Réalisation ou aide à la réalisation de manifestations d'intérêt communautaire.
- Compétence « Enfance Jeunesse ».
- Coopération décentralisée.
- Actions en faveur de l'Emploi.
- Petite Enfance.
- Aménagement numérique.
- SIG.
- Chemins ruraux d'intérêt communautaire et voies vertes.
- Mobilités.





Chaque jour à vos côtés



07:30

Avant de vous rendre au travail, c'est l'heure de déposer les enfants !

Les plus grands dans l'un de nos accueils de loisirs et les plus petits dans l'une de nos micro-crèches ou au sein de notre crèche !

Vous préférez mettre vos bambins chez la nounou ? Aucun problème, le Relais Communautaire Petite Enfance vous met en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s et vous aide dans vos démarches.

La CC Pays Houdanais offre aux familles des services et des équipements adaptés à tous les âges ! Vous pouvez aborder votre journée en toute sérénité !

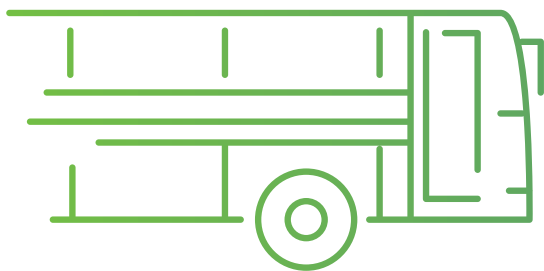


08:00

La CC Pays Houdanais transporte vos enfants !

La CC Pays Houdanais accompagne tous les matins vos enfants pour se rendre au collège ou dans certaines écoles élémentaires, dont les fournitures scolaires sont fournies par la CC Pays Houdanais.

Le temps d'un trajet pour étudier la dernière leçon avant l'évaluation !



Retrouvez toutes les compétences sur

www.cc-payshoudanais.fr

08:30

Il est temps de se rendre au travail !

Et quoi de mieux pour sa santé et pour la planète que d'y aller à vélo ! Que ce soit pour des déplacements quotidiens ou pour les loisirs, la CC Pays Houdanais dispose déjà de 14 km de voies cyclables et révisé son schéma cyclable.



09:00

Une palette de services pour votre activité professionnelle

Vous rejoignez l'un de nos 8 parcs d'entreprises pour aller travailler, avec plus de 100 ha de bureaux, d'ateliers et d'entrepôts. Depuis 2005, la CC Pays Houdanais soutient l'entrepreneuriat au travers d'une pépinière / hôtel d'entreprises « L'Espace Prévôté » qui permet d'accueillir des entreprises, PME ou artisans.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Pas de panique, la CC Pays Houdanais vous accompagne dans vos démarches ! Rendez-vous vite au service emploi situé à l'Espace Prévôté.

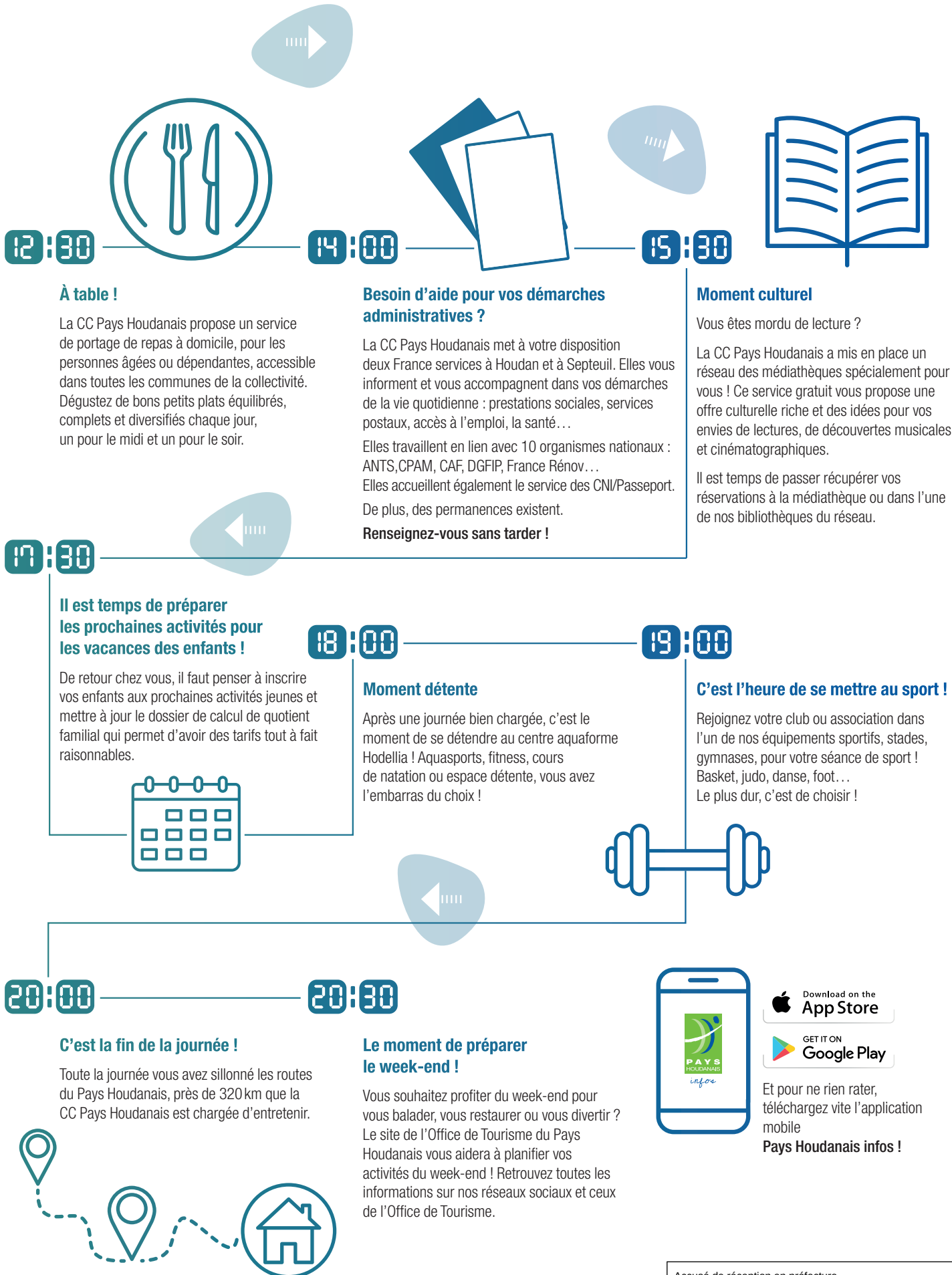


10:30

Effectuer vos démarches en toute simplicité

Vous vendez votre bien immobilier ? Il est temps de passer au SPANC demander le contrôle de votre assainissement non collectif !







UN TERRITOIRE DURABLE



Une stratégie territoriale en consolidation

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique et énergétique, la CC Pays Houdanais a structuré son action autour d'outils de planification ambitieux et cohérents. Cette dynamique a d'abord pris forme à travers le **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)**, signé avec l'État fin décembre 2021. Cet accord formalise une volonté partagée d'agir pour un développement territorial durable, en conciliant **transition écologique, développement économique et cohésion territoriale**.

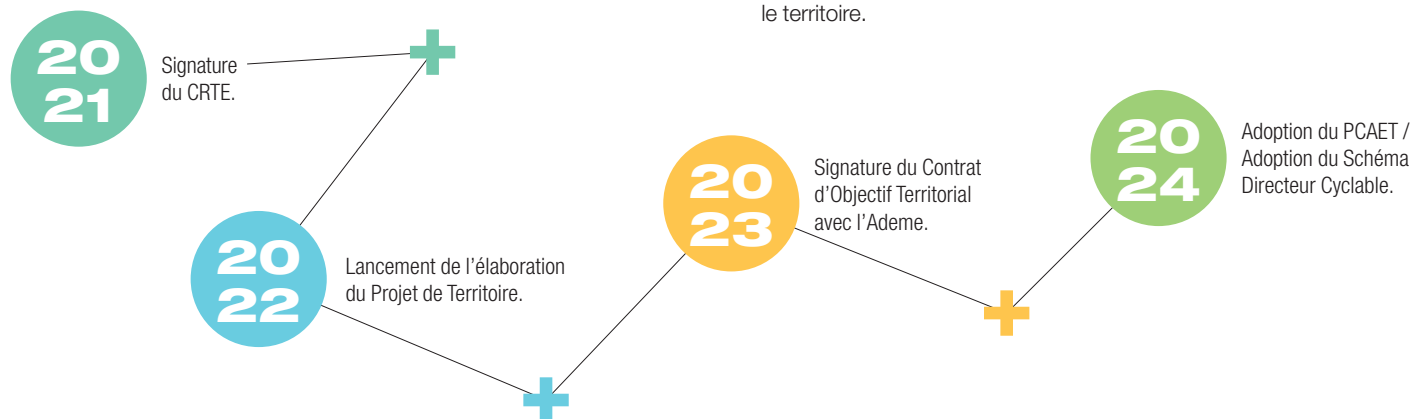
Le CRTE s'articule autour de trois axes majeurs :

- Garantir un développement maîtrisé, équilibré et harmonieux du Pays Houdanais ;
- Engager pleinement le territoire dans la transition énergétique ;
- Déployer une stratégie de transition écologique globale.

Cette trajectoire s'est affirmée en 2024 avec l'adoption de deux documents stratégiques majeurs :

- Le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, adopté en décembre 2024, qui définit les grandes orientations du territoire en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation, d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des consommations énergétiques ;
- Le **Schéma Directeur Cyclable (SDC)**, également adopté en 2024, qui vient renforcer la politique de mobilité durable portée par la CC Pays Houdanais.

Ensemble, ces outils constituent le socle de la stratégie territoriale du Pays Houdanais en matière de transition énergétique et écologique. Ils fixent des objectifs ambitieux à l'horizon **2030 et 2050**, tout en ouvrant la voie à de nombreuses opportunités de développement pour le territoire.



Un Plan Climat ambitieux et structurant pour la transition

Trois objectifs pour le territoire

+ Lutter contre le dérèglement climatique et contribuer à la neutralité carbone

- Émissions de Gaz à Effet de Serre : -38% d'ici 2030, -85% d'ici 2050.
- Séquestration carbone : équivalente à 50% des émissions en 2030.

+ S'adapter aux conséquences du dérèglement climatique

- Gestion de la ressource forestière, préserver la biodiversité, les paysages.
- Gestion de la ressource en eau.

UN PLAN D'ACTION AUTOUR DE 6 THÉMATIQUES

HABITAT ET AMÉNAGEMENT

11 ACTIONS

Maîtrise de l'étalement urbain, équilibre logements, emplois, services.

Culture de la **sobriété énergétique**.

Rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

10 ACTIONS

Engager un **dialogue avec les agriculteurs et une réflexion prospective** sur les évolutions de l'agriculture.

Soutenir les **circuits de proximité** et la **production locale**.

Des produits agricoles locaux pour la **restauration collective**.

MOBILITÉS

12 ACTIONS

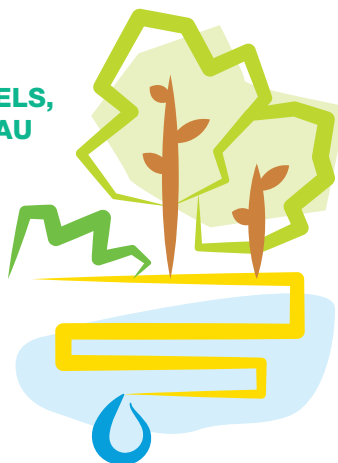
Développer la **mobilité cyclable**.

Favoriser la mobilité à l'intérieur du territoire et vers l'extérieur, via **l'intermodalité**.

Des **entreprises proactives** dans l'organisation des mobilités.

ESPACES NATURELS, BIODIVERSITÉ, EAU

16 ACTIONS



Préserver les **cours d'eau** et les **continuités écologiques**.

Une gestion adaptée de la **forêt**.

La ressource en eau est gérée de façon partagée pour répondre aux besoins en période de tensions.

+ Assurer la maîtrise de l'énergie

- Un coefficient énergétique territorial (production locale d'énergie renouvelable / consommation) passant de 0,01 à 0,26 en 2030.
- Consommation d'énergie : -24% en 2030, -54% d'ici 2050 (par rapport à 2019).
- Production d'énergie renouvelable : X18 d'ici à 2030 (26% des consommations) et 105% des consommations en 2050.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

6 ACTIONS



Développement de la filière **solaire photovoltaïque**.

Des énergies renouvelables diversifiées pour répondre aux besoins de **chauffage des logements**.

Production locale de biométhane par la méthanisation.

Explorer les **Énergies Renouvelables et de Récupération** (potentiel éolien).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES

8 ACTIONS



L'accélération de la **transition énergétique des entreprises** et industries du territoire.

Des services de proximité et les activités économiques **génératrices d'emploi**.

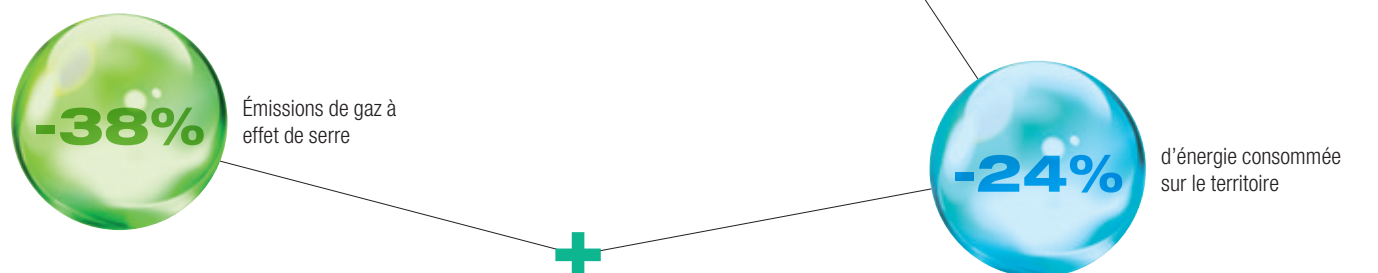
Plan climat du Pays Houdanais

Moteur de la Transition Écologique

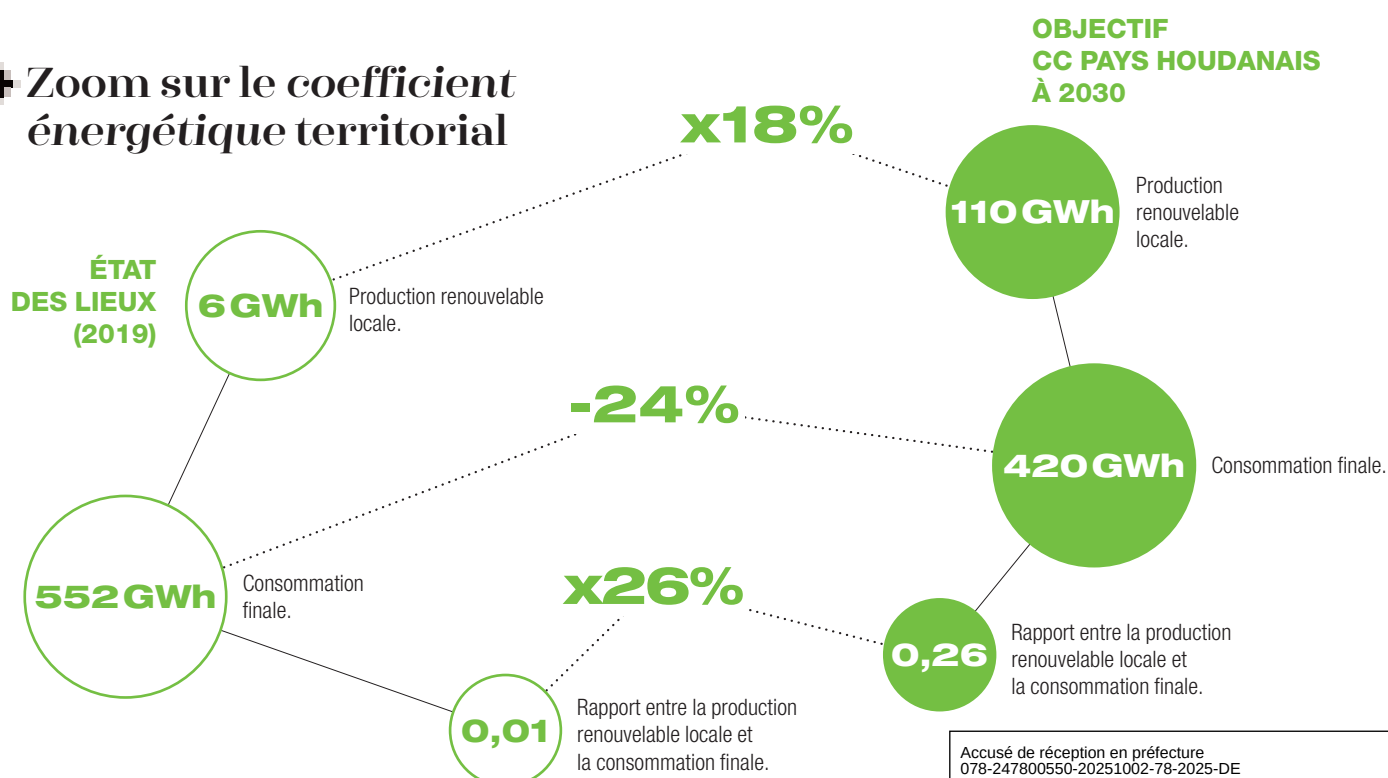
En 2024, la CC Pays Houdanais a franchi une étape majeure en adoptant son premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Véritable feuille de route en matière de transition écologique et énergétique, ce document stratégique fixe les grandes orientations du territoire pour les six prochaines années.

+ Les objectifs clés du PCAET (entre 2019 et 2030)



+ Zoom sur le coefficient énergétique territorial





+ Plan Climat : focus sur les réalisations 2024

Sensibilisation et communication

Le Village de la Transition Écologique

Organisé pour la 2^e année lors de la foire Saint-Matthieu à Houdan, l'événement a réuni animations, expositions et associations locales autour des thématiques de l'environnement et des mobilités.

Habitat & Aménagement

Conseil en Énergie Partagée (CEP)

Un partenariat triennal avec Énergies Solidaires accompagne les communes dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Convention France Rénov'

Signée en octobre, elle renforce l'aide aux particuliers via des permanences dans les France services et des balades thermiques.



6

Permanences France Rénov' tenues en 2024, et 29 RDV réalisés

5

Balades thermiques réalisées en 2024, et 43 participants

Mobilités

La Fête du Vélo

Première édition pour promouvoir l'usage quotidien du vélo grâce à animations et stands.

Schéma Directeur Cyclable

Révisé et adopté en décembre, ce document structure les futurs aménagements cyclables pour une mobilité durable.

Première boucle cyclable

Finalisation du projet de tracé d'une boucle cyclable de 34 km reliant les communes de Houdan, Maulette, Bazainville, Tacoignières, Richebourg, Gressey, Saint-Lubin-de-la Haye et Havelu, pour une mise en travaux dès 2025.



Biodiversité & Ressources en eau

Préservation des mares et zones humides

Lancement d'un diagnostic pour restaurer les mares communales et valoriser leur rôle écologique.

Qualité des eaux de surface

Un état des lieux réalisé en août, complété par des analyses en 2025 et des inventaires piscicoles.



Cinq questions sur le schéma cyclable de la CC Pays Houdanais

Un schéma cyclable sert à développer la pratique du vélo sur un territoire, en la rendant plus agréable et plus sûre.

Pour relever ce défi, le schéma cyclable prévoit un réseau d'itinéraires vélos continus, sécurisés et lisibles pour tous les usagers : loisirs, déplacements du quotidien et touristes. C'est un document clé pour planifier à long terme l'aménagement du territoire. Il permet de :

- **Garantir la cohérence des actions**

Par une stratégie globale qui priorise les interventions.

- **Coordonner les acteurs**

Le schéma fédère les acteurs du territoire autour d'une vision partagée.

- **S'inscrire dans la durée**

Grâce à des investissements programmés sur plusieurs années.

+ Promouvoir le vélo, pourquoi ?

Les bonnes raisons de se déplacer à vélo ne manquent pas :

- **Ce n'est pas loin !**

En Pays Houdanais, 10 200 habitants soit un tiers de la population vivent à moins de 20 minutes à vélo d'une des polarités du territoire. Autant de trajets qui peuvent facilement se faire à vélo.

- **C'est économique !**

6 000 €, c'est le coût moyen annuel d'une voiture pour son propriétaire (hors coût d'achat) contre 300 € pour un vélo à assistance électrique (VAE) et 150 € pour un vélo « classique ».

- **C'est bon pour la santé !**

Une activité physique régulière, telle que la pratique du vélo, réduit le risque de mortalité d'environ 30 %, selon l'OMS.

- **Ça apaise l'environnement !**

Le vélo ne produit aucune nuisance sonore et émet 10 fois moins de CO₂ qu'une voiture individuelle.

- **Ça booste le commerce local !**

+ Pourquoi le faire maintenant ?

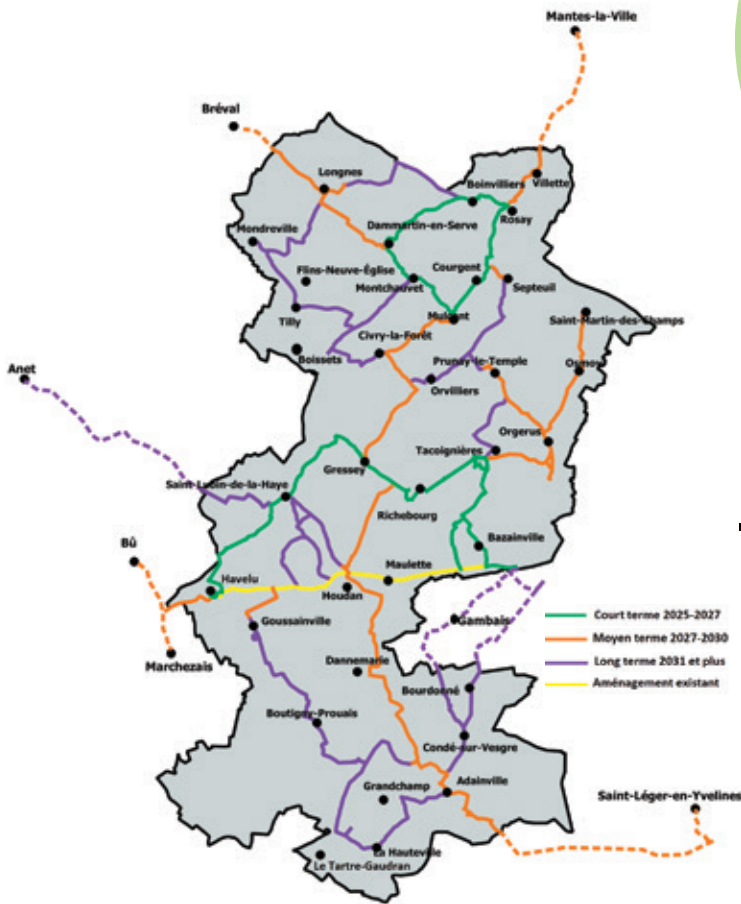
- Le système de mobilité est responsable de 41% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire.

- L'utilisation de la voiture individuelle est à elle seule responsable de 25% des émissions du territoire (60% des émissions du système de mobilité).

- Adoption du PCAET et objectif 12% d'ici 2030, 35% des émissions de GES entre 2019 et 2030.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, 0,5 % des déplacements se fait à vélo sur le territoire du Pays Houdanais. Une part faible comparée aux 2 % de la moyenne nationale et loin des 12 % de l'objectif du Plan climat à atteindre d'ici 2030.



+ Que retenir de ce schéma ?

Le développement des itinéraires cyclables

- Sécurisés, continus et attrayants.
- Prférant les chemins ruraux avec un revêtement en enrobé de couleur claire.
- Traitant les points-durs.
- Desservant les gares, les collèges, les polarités et ayant un intérêt touristique et de loisirs.

Le développement du stationnement vélo et des équipements

- Développer du stationnement longue durée, abrité et sécurisé en gare.
- Développer du stationnement courte durée à proximité des commerces et des services des centres-bourgs.
- Développer du stationnement courte durée à proximité des équipements principaux.

L'accompagnement au changement

- Renforcer la communication sur les vélos spéciaux (cargos).
- Renforcer l'apprentissage et le savoir rouler à vélo.
- Proposer des actions d'expérimentation du vélo.

+ Quand le schéma cyclable va-t-il se concrétiser ?

Adopté en décembre 2024, le schéma cyclable de la CC Pays Houdanais établit les liaisons à créer, en fixe les priorités et planifie les investissements à réaliser jusqu'en 2031 et au-delà. Trois phases de réalisation sont prévues.

Axe 1

Des itinéraires ont été identifiés pour être réalisés à court terme.

- La couronne autour de Houdan, partiellement réalisée ou déjà en projet.
- Une boucle de cyclotourisme autour de Septeuil et Dammarin-en-Serve.

Axe 2

Les itinéraires à réaliser à moyen terme.

- La grande dorsale Nord-Sud qui s'appuie sur l'itinéraire Y, priorité du département des Yvelines dans son projet de relier Saint-Léger-en-Yvelines et Mantes la Jolie.
- Les itinéraires de desserte de la gare d'Orgerus – Béhoust.
- Les itinéraires de desserte des collèges depuis les bourgs les plus proches.
- La connexion entre Dammarin-en-Serve et Bréval.

Axe 3

Les itinéraires à réaliser à long terme.

- La connexion Houdan – Saint-Lubin-de-la-Haye et la desserte de RD5L.
- La couronne Sud par Boutigny.
- La couronne Nord du territoire par Longnes.
- La connexion vers Anet.
- La liaison Septeuil – Orvilliers.

D'ICI 2027, LE SCHÉMA CYCLABLE DE LA CC PAYS HOUDANAIS, PRÉVOIT :

- **40 km** d'aménagements cyclables à réaliser et 162 km de liaisons cyclables à terme ;
- **3 réseaux interconnectés** reliant les principales centralités du territoire.

Contrat d'Objectif Territorial

Un engagement structurant

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la CC Pays Houdanais s'est engagée dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique, porté par l'ADEME.

Ce programme constitue une démarche de référence à destination des collectivités territoriales, visant à structurer et à mettre en œuvre une stratégie globale de transition écologique. Il couvre un large éventail de thématiques : performance énergétique du bâti public, mobilité douce et durable, développement des énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets, entre autres.

Le programme s'appuie sur deux référentiels complémentaires :

- le référentiel **Climat Air Énergie (CAE)** ;
- le référentiel **Économie Circulaire (ECi)**.

La CC Pays Houdanais a fait le choix ambitieux de s'engager sur ces deux volets, et a obtenu en octobre 2024 la 1^{re} étoile du label Climat Air Énergie. Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT), dont la première phase a été officiellement lancée en octobre 2024. Ce contrat inscrit le territoire dans une démarche d'amélioration continue de ses politiques de transition écologique, en partenariat étroit avec l'ADEME.

+ Chiffres clés

350k€

C'est le montant maximal de subventions que la CC Pays Houdanais peut obtenir si elle atteint ses objectifs.

4 ans

Durée du COT.

1^{re}

Étoile du parcours Climat Air Énergie.





ENGAGEMENT

SOCIAL

Santé et action sociale

Un engagement pour le territoire

+ Rôle

Le développement de l'action sociale permet de développer une offre de services à la population orientée dans une logique d'harmonisation et d'équité du service rendu sur le territoire.

+ Missions récurrentes

- Apporter un soutien financier à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) inscrite dans les statuts de la CC Pays Houdanais comme une association reconnue d'intérêt communautaire.
- Apporter un soutien financier à l'Hôpital de Houdan, dans le cadre des actions mises en place par le centre de santé de l'hôpital de Houdan et qui sont directement en rapport avec les objectifs de santé publique sur le territoire de la CC Pays Houdanais.
- Participer à l'attribution de logements sociaux : la CC Pays Houdanais dispose d'un droit de réservation en contrepartie du financement de la surcharge foncière et des garanties d'emprunt accordées pour la construction de logements sociaux sur le territoire.

+ Chiffres clés

12

12 logements sociaux attribués sur l'année.

30k€

Aide financière à au Centre de Soins Non Programmés de Houdan de 6 000 € (par an et sur 5 ans, soit 30 000 €).

31k€

Aide financière de la CC Pays Houdanais à l'ADMR de 31 000 €.

236

236 personnes (contre 263 en 2023) sur 32 communes du territoire ont reçu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) représentant 26 625 heures auprès des personnes âgées ou en difficulté.





+ Objectifs 2024 réalisés

- Apporter un soutien financier pour permettre l'ouverture d'un centre de soins non programmés installé dans les locaux de l'hôpital de Houdan.
- Apporter un soutien financier à l'Hôpital de Houdan.
- Apporter un soutien financier à l'ADMR.
- Revoir avec la Préfecture et les bailleurs sociaux l'attribution des logements suivant les critères de la CC Pays Houdanais (travailler ou habiter déjà sur le territoire).

+ Propositions pour 2025

- Réflexion sur la mise en place d'un Centre de Ressource Territoriale (CRT) sur le territoire (redéfinition des logiques de territoire avec l'Eure-et-Loir) afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible.
- Réflexion sur l'enregistrement des demandes de logement social à intégrer au sein des France services.
- Création d'un vivier de demandeurs de logements du territoire relevant des accords collectifs départementaux.



France services

Un accès simplifié aux services publics

+ Rôle

France services est un guichet unique qui permet aux usagers de réaliser plusieurs démarches administratives essentielles en un seul endroit, grâce à la présence de 12 opérateurs nationaux : France Travail, France Titre, l'Assurance Maladie, les Finances Publiques, Point Justice, France Rénov, le Chèque Énergie, l'Assurance Retraite, la MSA Agricole, La Poste, les Allocations Familiales et l'Urssaf.

+ Missions récurrentes

- Accueillir, conseiller, orienter et accompagner chaque situation individuelle.
- Assurer un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages.
- Assurer une aide aux démarches en ligne.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Mettre en place des permanences France Rénov à la Passerelle.
- Augmenter l'amplitude horaires de France services Septeuil (tous les matins puis toute la journée du lundi au vendredi début 2025).
- Transférer les CNI-Passeport dans les France services (finalisation février 2025).
- Promouvoir les France services : stand au Forum des séniors.
- Mettre en place des ateliers numériques à la fois pour les séniors (9 séances) et tout public (16 ateliers).

+ Chiffres clés

2199

Usagers reçus (dont 39 % pour la 1^{re} fois à la Passerelle et 64,70 % à Septeuil) représentant 17 communes du territoire et 11 communes des territoires alentours.

2238

Personnes accompagnées (top 5 des thématiques : l'emploi (Mission locale), les titres d'identité, la séparation (CAF), la santé (cabine de téléconsultation) et l'inclusion numérique).

605

Permanences et 251 accès à un ordinateur en libre-service.

133

Téléconsultations.

+ Propositions pour 2025

- Finaliser la signalétique des France services (intérieurs et extérieurs).
- Mettre en place des ateliers collectifs en partenariat avec la Mission Locale et la CAF.
- Prévoir une nouvelle session d'ateliers numériques au 2^{ème} semestre 2025 avec le Pimms Médiation des Mureaux – la petite école du numérique.
- Mettre en place un nouveau partenaire pour l'aide aux personnes en souffrance psychique.
- Recrutement d'un référent France services dont la mission sera d'organiser le travail des conseillers, de l'harmoniser et dynamiser les France services.

Coût net pour la
CC Pays Houdanais

112 691€



COMPÉTENCES



Petite enfance

Un accompagnement au cœur du territoire

+ Rôle

Le Relais Communautaire Petite Enfance accompagne les professionnels de l'accueil individuel dans l'exercice de leur métier et contribue à leur professionnalisation. Il favorise ainsi la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile, met en relation les parents employeurs et les assistantes maternelles et les aide dans leurs démarches.

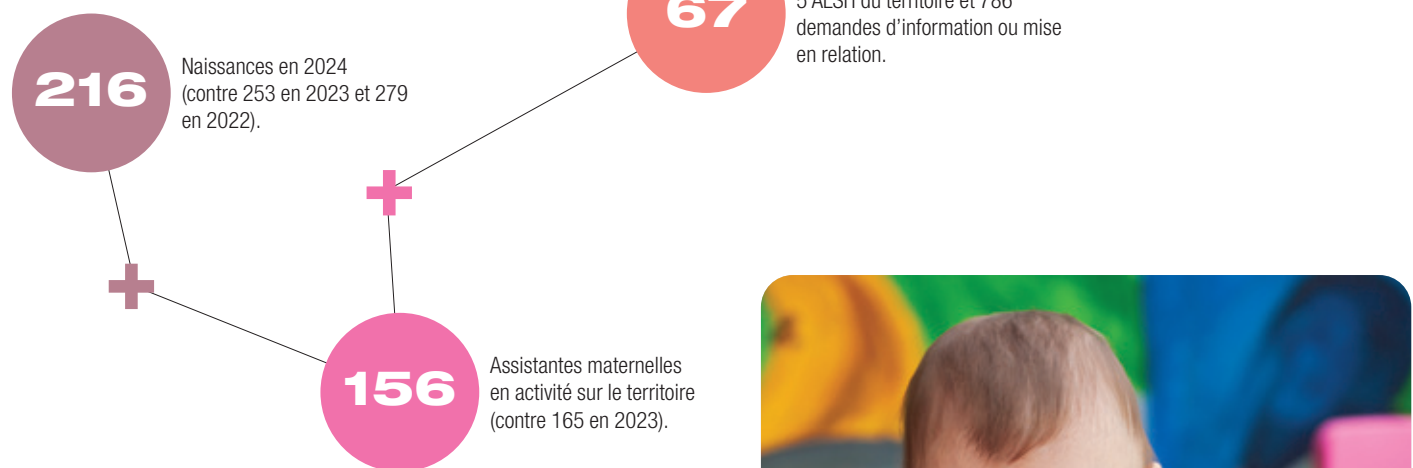
La petite enfance c'est aussi :

- 1 multi accueil « La Souris Verte » CC Pays Houdanais (26 berceaux) ;
- 1 micro crèche Pom' Cannelle CC Pays Houdanais (10 berceaux) ;
- 1 micro crèche Fondation Mallet à Richebourg (6 berceaux pour la CC Pays Houdanais) ;
- 5 micro crèches privées de 10 places sur chaque structure (2 sur Villette, 1 sur Orgerus, 1 sur Septeuil et 1 sur Longnes) ;
- 2 MAM (1 à Dammarie et 1 sur Septeuil).

+ Missions récurrentes

- Animer des ateliers d'éveil.
- Animer un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits.
- Mettre en place un travail partenarial et des échanges avec les autres acteurs de l'accueil de l'enfant, notamment la PMI et la CAFY.
- Renseigner et accompagner les parents dans la recherche de mode de garde sur le territoire et les aider dans les démarches administratives (contrats de travail, convention collective, congés, aides de la CAFY, déclarations URSSAF).
- Élaboration et exécution des travaux neufs suivant les orientations de la collectivité.

+ Chiffres clés





+ Objectifs 2024 réalisés

- Renouveler la DSP Petite enfance pour une mise en œuvre au 1^{er} juillet 2025.
- Organiser les événements du RCPE (portes ouvertes, sortie à la ferme Malowe, spectacle de Noël) et en lien avec l'EHPAD de Houdan (Carnaval, galette, Noël).
- Rechercher des nouveaux partenariats : nouveau partenariat avec EMA (Établissements d'Accueil Médicalisé) pour personnes handicapées à la Fondation Mallet.

Coût net pour la
CC Pays Houdanais des crèches
(contre 210 969 € en 2023).

+ 292 124 €

+ Propositions pour 2025

- Renouvellement de la délégation de Service Public Petite enfance au 1^{er} juillet 2025.
- Prévoir l'intégration des ateliers du RCPE dans les ALSH existants et à créer.
- Création d'un théâtre de marionnettes en lien avec les services techniques et les assistantes maternelles.

Coût net pour la
CC Pays Houdanais du RCPE
(identique à 2023).

+ 5 808 €



L'engagement communautaire pour l'enfance et la jeunesse

+ Rôle

Depuis 2005, la CC Pays Houdanais définit et met en œuvre une politique en faveur des enfants de 3-4 à 11 ans révolus résidant sur son territoire via un réseau de 10 Accueils de Loisirs sans Hébergements (A.L.S.H.) proposant 445 places sur les vacances scolaires et 524 places sur les mercredis pour accueillir les enfants du Pays Houdanais.

2 ALSH sont gérés par des associations de parents et 8 ALSH sont gérés par l'Ifac 78 dans le cadre d'un marché public.

+ Missions récurrentes

- Suivi du marché de gestion des ALSH de la CC Pays Houdanais avec l'Ifac 78 et des partenariats associatifs pour la gestion des ALSH de Richebourg et de Saint-Martin-des-Champs.
- Suivi des conventions d'utilisation de locaux avec les communes pour la mise en place de « l'activité ALSH » de la CC Pays Houdanais ou « périscolaires » des communes.
- Participer au développement de l'offre d'accueil en accueils de loisirs et au remplacement des structures modulaires provisoires.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Suivre le marché de gestion des 10 ALSH avec l'Ifac 78.
- Accessibilité financière avec une grille de tarification au quotient familial.
- Suivi des partenariats associatifs pour la gestion de deux ALSH avec audit des comptes par un commissaire aux comptes.

+ Chiffres clés

445

places sur les vacances scolaires et 524 places sur les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans.

1352

enfants ont été inscrits dans un ALSH représentant les 36 communes.

Coût net pour la CC Pays Houdanais (605 941 € en 2023).

+ 627 176 €

+ Propositions pour 2025

- Accompagner les services techniques dans le suivi de la maîtrise d'œuvre des projets de l'ALSH à Condé-sur-Vesgre et l'ALSH/France services à Septeuil.
- Accompagner les services techniques dans les études sur un ALSH à Mondreville.
- Suivre la Convention Territoriale Globale 2023-2026 signée avec la CAFY.
- Mettre en place un portail familles pour permettre la dématérialisation des inscriptions.



4,05 € à 16,23 €

Coût à la journée : de 4,05 € à 16,23 € suivant le quotient familial (six tranches).

30493

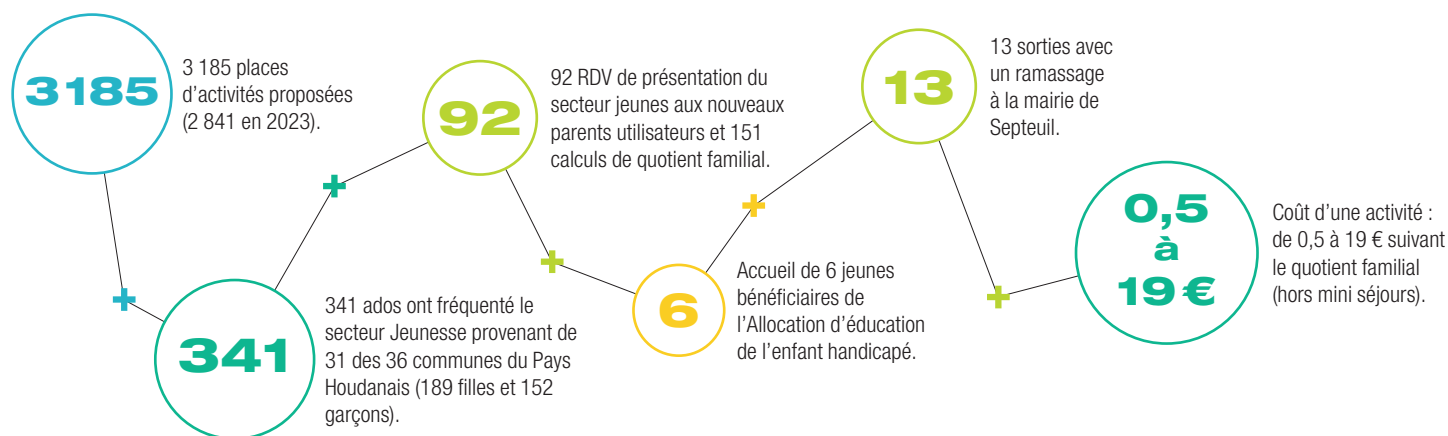
journées/enfants réalisées sur l'année.



Enfance



Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025



+ Rôle

Depuis 2005, le «Secteur Jeunes» propose lors des vacances scolaires (sauf au mois d'août) 50 à 60 places sur chaque journée aux jeunes âgés de 12 à 17 ans révolus résidant sur la CC Pays Houdanais permettant de participer à des activités sportives, artistiques, culturelles, de formation ou de loisirs. Le programme se fait entre activités sur le territoire et hors territoire sur lesquelles les jeunes ne peuvent s'y déplacer par leurs propres moyens (exemple : cinéma, patinoire, jungle laser, musées, etc.).

+ Missions récurrentes

- Gestion administrative, financière, comptable et pédagogique du secteur Jeunes.
- Mettre en place un programme varié en favorisant la mixité sociale à l'échelle communautaire.
- Amener les jeunes à la socialisation et à la responsabilisation par le respect des règles, des autres et du matériel tout en assurant leur sécurité physique et morale.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Mettre en place des activités ou des stages en lien avec des associations de la CC Pays Houdanais ou des prestataires locaux : atelier céramique, atelier couture, atelier pâtisserie avec le champion du monde Jean-Thomas Schneider, activité équitation, activité bowling.
- Moderniser les supports de communication et du système de paiement.
- Simplification des démarches : réflexion sur la mise en place d'un portail famille.

+ Propositions pour 2025

- Lancer la mise en place d'un guichet unique en direction du secteur Jeunes.
- Lancer la mise en place d'un portail famille pour la réservation des activités proposées.
- Proposer quelques-unes des activités sportives au gymnase à Houdan et à la Halle d'Orgerus.
- Trouver des nouveaux partenaires locaux.

Jeunesse



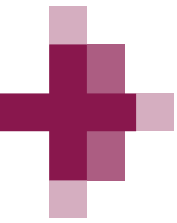
La CC Pays Houdanais met en place depuis 2005 des tarifs modulés en fonction des revenus des familles pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et les activités du service Jeunesse.

Une grille des tarifs est établie en lien avec une grille des quotients familiaux.

Un rééquilibrage des tranches des quotients familiaux a été réalisé en 2011 puis en 2023 afin que celles-ci soient les plus cohérentes possibles avec les revenus des habitants du Pays Houdanais.

Coût net pour la CC Pays Houdanais (50 266 € en 2023)

+ 73 400 €



Portage de repas

Un service de proximité

+ Rôle

Le service propose un portage de repas 7j/7 aux habitants du territoire de plus de 60 ans ou porteur de handicap temporaire (sous condition) ou permanent et venir en aide aux personnes âgées et /ou dépendantes.

+ Missions récurrentes

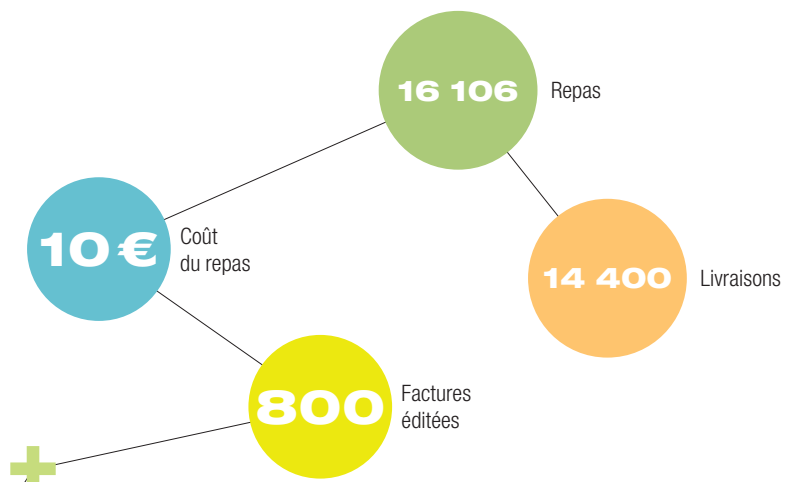
- Gestion administrative, financière et comptable du service et suivi administratif et financier du marché dédié.
- Contrôle de la qualité des repas servis aux bénéficiaires.

+ Objectifs 2024 réalisés

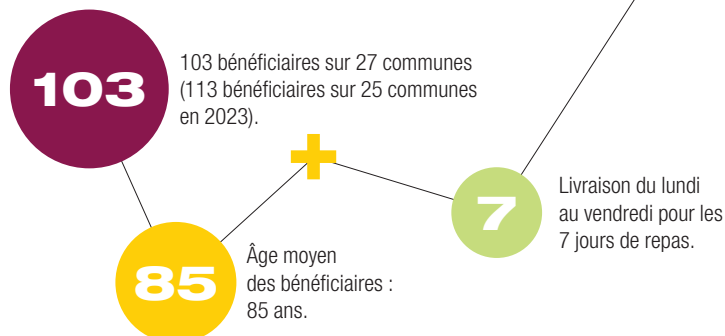
- Mettre en place la nouvelle facturation pour le portage de repas.
- Mettre en valeur le service avec la tenue d'un stand au forum seniors, la création d'un guide des utilisateurs et la création d'une vidéo de présentation.

+ Propositions pour 2025

- Utilisation du logiciel HELIOS pour un meilleur suivi des impayés.
- Participer au Forum des seniors.
- Lancer le renouvellement du marché du portage des repas prenant en compte notamment la modernisation de la prise de commande et une démarche encore plus écologique.



+ Chiffres clés



Coût net pour la CC Pays Houdanais
(70 883,44 € en 2023)

+ 81 646€

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

Réseau des médiathèques

Un accès culturel pour tous



+ Rôle

Le réseau des médiathèques est un service public gratuit de proximité qui vous propose une riche offre culturelle et des idées pour vos envies de lectures, de découvertes musicales et cinématographiques. En s'inscrivant au réseau, vous bénéficiez des ressources et des événements du réseau. Vous pouvez ainsi emprunter, réserver, rendre et faire venir des documents dans la bibliothèque de votre choix.

+ Missions récurrentes

- Accueil du public et des groupes.
- Gestion informatique et des collections.
- Construction du programme des animations.
- Coordination du réseau et navette documentaire.

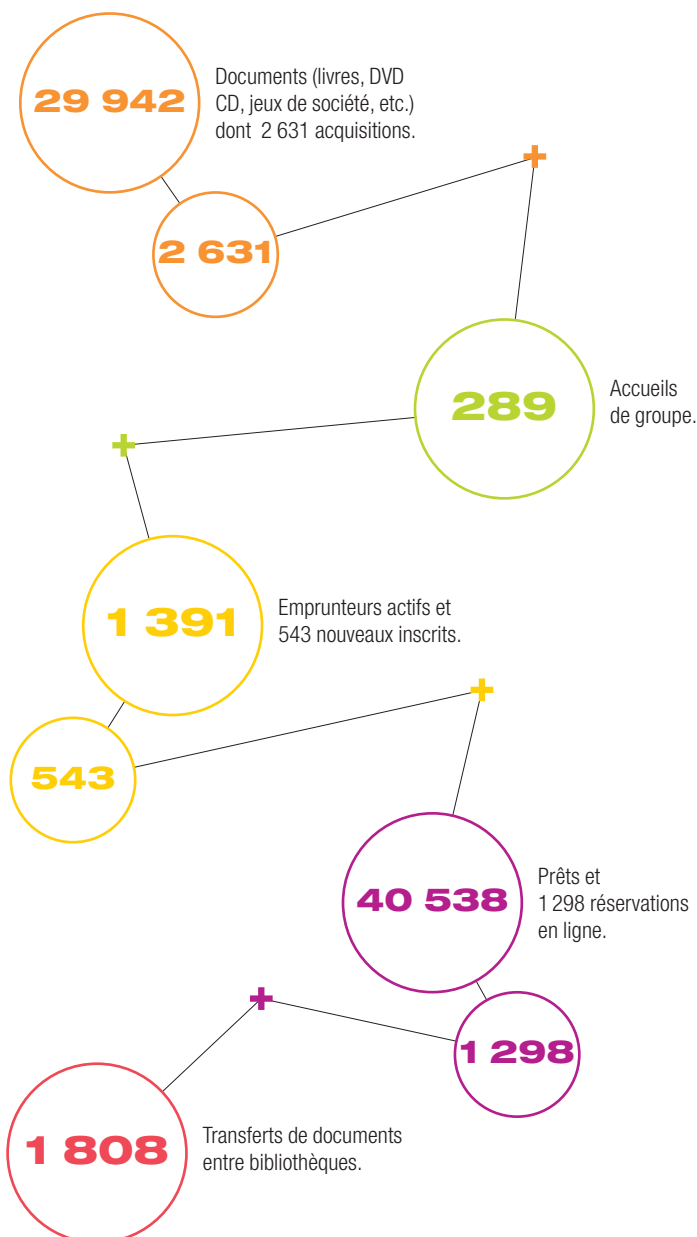
+ Objectifs 2024 réalisés

- Intégration de la bibliothèque de Boissets au réseau des médiathèques.
- Réaménagement de l'espace jeunesse à la médiathèque de Houdan.
- Création d'un fond jeux vidéo et rafraîchissement des collections.
- Amélioration de l'offre d'animation tournée vers la découverte et le partage et de la communication (programme bimestriel et newsletter par mailing).

+ Propositions pour 2025

- Intégration au réseau de la bibliothèque de Longnes.
- Premiers échanges avec la bibliothèque de la Hauteville pour une éventuelle intégration en 2026.
- Proposer davantage d'animations sur les bibliothèques du réseau (hors Houdan), pour redynamiser la fréquentation.
- Organiser un salon du livre pour une 1^{re} édition en 2026.

+ Chiffres clés



Coût net pour la
CC Pays Houdanais
(56 652 € en 2023)

+ 58 626 €



Fédérer et rassembler

Vie associative et événements communautaires

+ Rôle

Le service « vie associative » assure la mise en œuvre des compétences suivantes :

- La « compétence sportive et culturelle » depuis le 1^{er} septembre 2005 (tir à l'arc, football, écoles de musique, écoles de danse, gymnastique rythmique et sportive de compétition, pratique de la musique, du chant et de la danse). À ce titre, la CC Pays Houdanais a la charge de l'entretien et de la gestion des équipements destinés à la pratique de ces activités. La CC Pays Houdanais subventionne également les associations qui dispensent ces disciplines.
- La compétence « soutien à l'ensemble du secteur associatif à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques et associations de parents d'élèves ».

+ Missions récurrentes

- Gestion des bâtiments et infrastructures sportives.
- Organisation des manifestations de la CC Pays Houdanais.
- Soutien financier et logistique des événements sur le territoire (Méli Mélo'gnes, Jeux de la fraternité) et gestion du prêt de matériel.
- Suivi de la commission « vie associative et manifestations culturelles ».

+ Objectifs 2024 réalisés

- Organiser les événements communautaires (vœux aux associations, Festival de musique, stands des associations à la Foire Saint-Matthieu).
- Gérer l'organisation des structures sportives de la CC Pays Houdanais (règlement intérieur, planning, contrats, facturation).
- Revoir l'attribution des subventions aux associations (nouveau formulaire, nouveaux critères, nouvelle convention).
- Gérer le prêt de matériel pour les communes et les associations.



Coût net de la vie associative pour la CC Pays Houdanais (393 100,15 € en 2023)

+ 317 106 €

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

+ Chiffres clés

264

Associations concernées sur les 36 communes et 11 associations qui développent des activités de compétence communautaire.

74

Associations qui ont un soutien logistique (soit 28,2 %).

76

Prêts de matériel sur l'année sur 15 communes et pour 17 associations.

6

Réunions de la commission Vie associative et Manifestation et 4 réunions du groupe de travail pour les subventions aux associations.

+ Propositions pour 2025

- Terminer la réflexion sur les subventions. Revoir les contrats d'objectif, les contrats de subventions et tous les règlements intérieurs de nos bâtiments et stades, avec une charte du savoir vivre et des écogestes.
- Organiser un éco-festival de musique.
- Assurer la mise à jour des associations sur l'application mobile.



Coût net des manifestations culturelles
pour la CC Pays Houdanais

27 540 €

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

Développement économique

Dynamiser le Pays Houdanais

+ Rôle

La CC Pays Houdanais s'engage dans une stratégie d'aménagement et de développement pour un « développement équilibré, maîtrisé et harmonieux » afin de permettre au maximum d'habitants de trouver sur le territoire un emploi et des services.

Le service crée cet équilibre notamment en accompagnant les entreprises du territoire ou celles souhaitant s'implanter sur le territoire.

+ Missions récurrentes

- Étude, aménagement et commercialisation des zones d'activités communautaires.
- Accompagnement des projets d'implantation des entreprises et de développement des entreprises.
- Gestion administrative et financière des projets.
- Mise en place d'outils de connaissance et de promotion du tissu économique du territoire.
- Accompagnement à la création, au maintien, à la reprise et au développement des commerces et des entreprises.
- Développement des réseaux d'entreprises, mise en synergie et mutualisation de projets avec d'autres partenaires publics/privés.
- Promotion des actions en développement économique sur le territoire de la CC Pays Houdanais.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Aménager les terrains et lancer la commercialisation des lots de la zone Saint-Mathieu et Prévôté.
- Mettre à jour les outils de connaissance et de promotion du tissu économique du territoire : élaboration de l'inventaire des ZAE et prise en main de Devec, outil en ligne de l'ANCT (base de données de tous les établissements présents sur le territoire), lancer un questionnaire auprès des entreprises.
- Réorganiser le réseau : avec la région IDF (réseau des développeurs économiques franciliens), avec la CCI (Forum de la création et reprise d'entreprises), avec Initiative Seine Yvelines (permanences), avec l'APHIE et l'ACPH.
- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises et reprendre l'ensemble des documents en vigueur (conventions, règlement intérieur, guide des services).

+ Propositions pour 2025

- Poursuivre la commercialisation sur les zones d'activité Saint-Mathieu et La Prévôté.
- Poursuivre la commercialisation dans la zone d'activité des Vieilles Vignes, à Longnes.
- Finaliser l'inventaire des zones d'activité économiques.
- Réaliser une étude de faisabilité sur le bassin de rétention de la ZA de la Prévôté et organiser l'appel à manifestation d'intérêt.
- Lancer une réflexion sur les nouveaux outils de portage et de maîtrise foncière pour s'assurer de la préservation du foncier économique et pour générer du foncier dans la durée.

+ Chiffres clés

10

10 entreprises et 13 commerces accompagnés.

13

13 porteurs de projet.



Soutenir et valoriser le commerce local

+ Rôle

La chargée de promotion des métiers du commerce a pour mission de soutenir et dynamiser le tissu commercial local au sein de la CC Pays Houdanais. Elle accompagne les commerçants, artisans et porteurs de projets en facilitant leur implantation, leur développement et leur mise en réseau. Elle contribue également à l'attractivité des centres-bourgs en pilotant des actions de valorisation, de concertation et d'animation économique en lien avec l'ACPH et les partenaires locaux. À travers ces actions, la CC Pays Houdanais œuvre au développement d'une économie locale durable, diversifiée et adaptée aux besoins des habitants.

+ Missions récurrentes

- Assurer la veille et l'observatoire du tissu commercial sur le territoire.
- Proposer des actions en faveur du développement du commerce.
- Accompagner à la création, au maintien, à la reprise et au développement des commerces et des entreprises commerciales.
- Promouvoir l'attractivité commerciale du territoire.
- Mobiliser les différents partenaires économiques.
- Animer et participer à des groupes de travail avec les commerçants du Pays Houdanais.
- Assurer un suivi des locaux commerciaux vacants pour aider les communes dans la promotion de leur commerce.
- Rechercher les aides et subventions mobilisables pour les commerces du territoires (subvention régionale, prêt taux 0...).

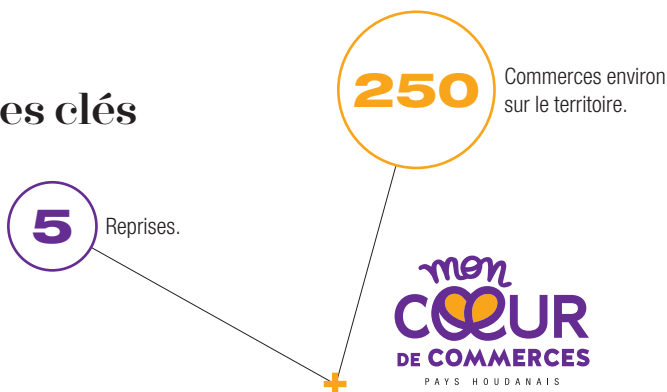
+ Objectifs 2024 réalisés

- Effectuer l'inventaire des commerces du territoire.
- Établir une première visite de présentation auprès de chaque commerce.
- Accompagnement des commerçants.
- Accompagnement des porteurs de projet.
- Communiquer pour donner plus de visibilité aux commerces.
- Développer les partenariats.

+ Propositions pour 2025

- Cartographier les commerces du territoire.
- Mettre en place des outils de suivi des commerçants.
- Création d'un livret d'accueil pour les créateurs d'entreprise commerçants et entreprises commerçantes.
- Réaliser une base de données en fonction des divers secteurs en lien avec le commerce, la création d'entreprises, les partenaires économiques et les entreprises.
- Travailler sur un cahier des charges d'accompagnement pour le territoire en fonction des besoins des entreprises et commerces.
- Participer à la réflexion sur des conditions d'approvisionnement et la problématique du dernier kilomètre et être force de proposition.
- Poursuivre les formations numériques et être en veille des besoins de formations des commerçants.

+ Chiffres clés



Héberger et soutenir

Les talents économiques du territoire

+ Rôle

L'Hôtel Pépinière d'Entreprises accompagne la création et le développement des jeunes entreprises sur le territoire. Il propose un hébergement professionnel à coût maîtrisé ainsi qu'un environnement favorable à la réussite entrepreneuriale. En plus de mettre à disposition des bureaux, des ateliers et des espaces partagés, l'HPE offre un appui personnalisé aux porteurs de projets : conseils, mise en réseau, animation d'ateliers et orientation vers les partenaires de l'écosystème économique local. Véritable tremplin, la pépinière favorise l'ancrage durable des entreprises sur le territoire et contribue au dynamisme économique local.



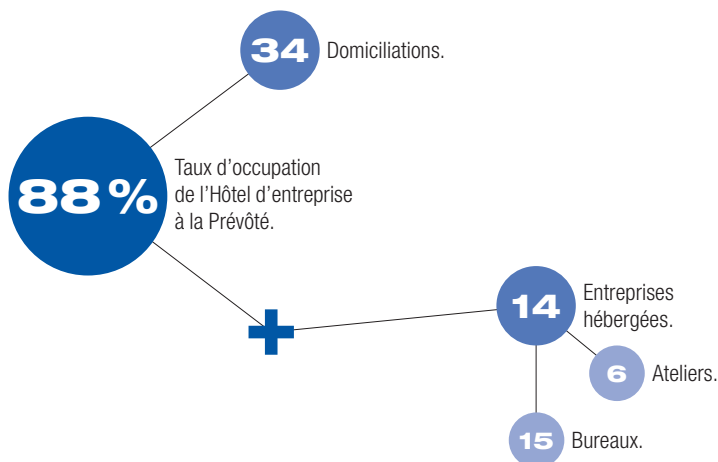
+ Objectifs 2024 réalisés

- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises et reprendre l'ensemble des documents en vigueur (conventions, règlement intérieur, guide des services...).
- Créer des outils de reporting pour organiser un suivi et permettre de mesurer les appels, et la transformation en location.
- Mettre en place de nouveaux outils : service documentation, animation du bâtiment, veille sur la promotion et être force de proposition.

+ Propositions pour 2025

- Finaliser la mise en place du logiciel de facturation sur l'HPE.
- Création d'un livret d'accueil pour les créateurs d'entreprise, les locataires et pépiniés.

+ Chiffres clés



Coût net de l'HPE
pour la CC Pays Houdanais
(y compris les frais de
personnel)

+ 37 459 €

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

Emploi

Favoriser l'insertion et le développement professionnel

+ Rôle

Le service est destiné à aider les personnes en recherche d'emploi et rencontrant des problèmes d'insertion sociale et professionnelle. Il les aide à sortir de leur isolement en complétant les appuis officiels par un accompagnement gratuit et personnalisé. Le service aide à la reconversion des demandeurs d'emploi, mais également des personnes encore en poste et aide les employeurs dans leurs recrutements.

+ Missions récurrentes

- Accueil, conseil, mise en relation avec les partenaires publics (CAF, département, mission locale et France travail).
- Aide à la réalisation de projet individuel (formation, reconversion, orientation).
- Animation d'ateliers informatiques et aide à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Mise en place de jobs dating et d'un Forum de l'emploi.

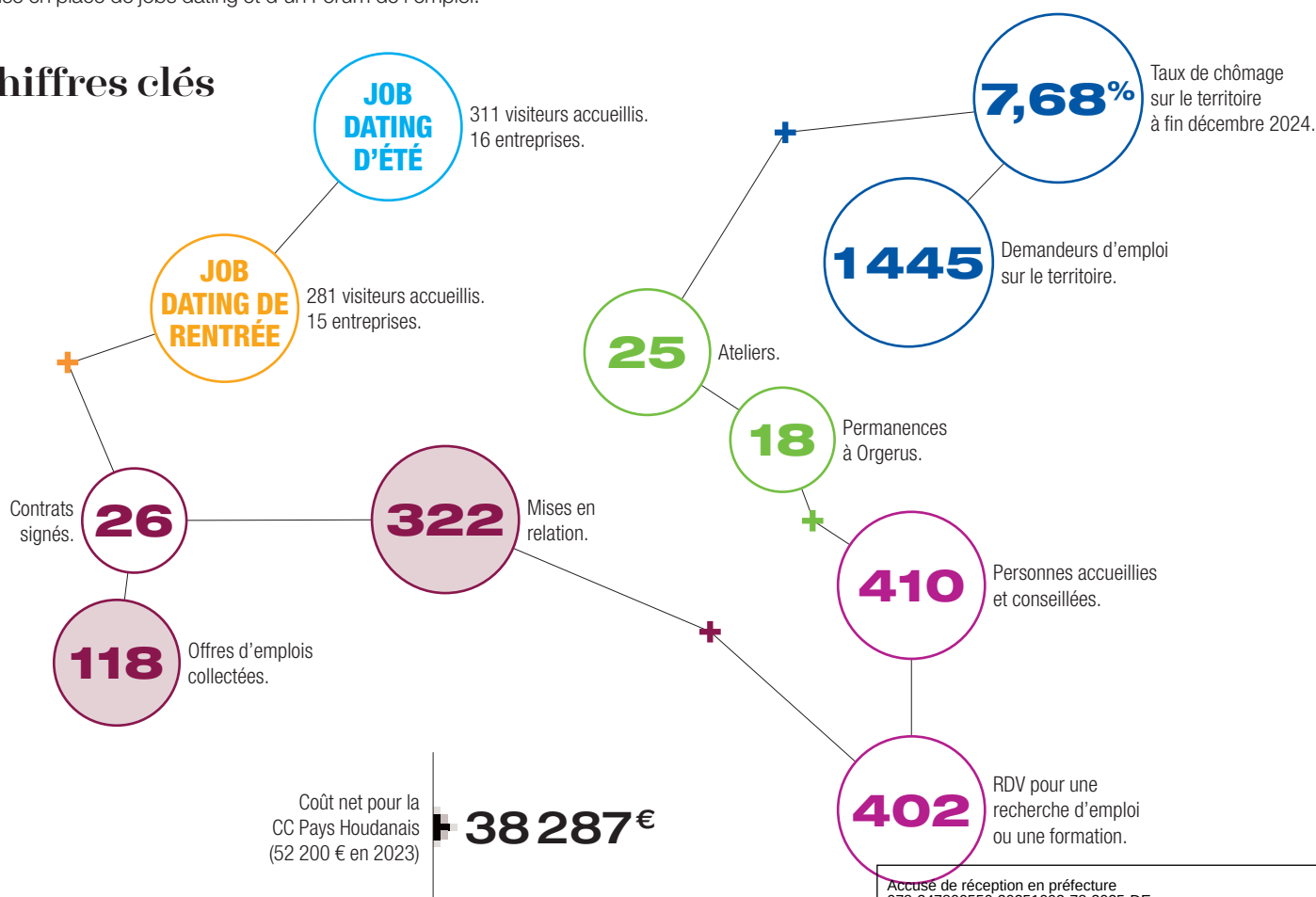
+ Objectifs 2024 réalisés

- Maintenir et renforcer une collaboration avec les prestataires (CAF, Département, Mission locale et France Travail) dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- Intégrer le service emploi au service Développement économique.
- Déplacer le Forum de l'emploi en début d'année (8 février 2025).

+ Propositions pour 2025

- Maintenir l'échange d'information avec les partenaires et développer d'autres partenariats avec des organismes d'Eure-et-Loir.
- Rencontrer, conseiller et accompagner les services ressources humaines des entreprises du territoire dans leurs recrutements.

+ Chiffres clés





Environnement

Préserver et valoriser notre territoire

+ Rôle

Le service œuvre au quotidien pour favoriser une utilisation responsable des ressources locales, tout en sensibilisant les habitants et les acteurs économiques aux bonnes pratiques environnementales. Les actions s'articulent autour de la gestion durable des milieux naturels, la protection des ressources en eau et la lutte contre le changement climatique.

+ Missions récurrentes

- Entretien et restauration des cours d'eau, reméandrage, zones d'expansion de crues.
- Étude sur la vulnérabilité au risque inondation, création/restauration/entretien d'ouvrages.
- Création, restauration, entretien d'ouvrages de lutte contre les ruissellements.
- Surveillance, suivi qualité, suivi piscicole, suivi des assecs, échelles et repères de crues, mesures et/ou observations visuelles.
- Connaissance de lutte contre les espèces invasives : ragondins, écrevisses importées, renouée du Japon.
- Conseils auprès des propriétaires riverains des cours d'eau.



Dépenses (dont frais de personnel)
(150 217 € en 2023)

+ 353 218 €

+ Objectifs 2024 réalisés

- Assurer l'entretien des abords de la Vaucouleurs en lien avec la DIG et obtenir la DIG de la Vesgre.
- Lancer les études de faisabilité pour le reméandrage de la Vesgre à Bourdonné et le ru du moulin de l'étang à Orgerus.
- Suivre la qualité des cours d'eau.
- Mettre en place un système d'alerte inondations (finalisation sur 2025).
- Mettre en place un programme de lutte contre les ragondins et les rats musqués.
- Mettre en place une politique pour la lutte contre les ruissellements (délibération cadre) et études de faisabilité à Civry-la-Forêt.

+ Propositions pour 2025

- Poursuite du programme d'entretien au titre de la DIG Vaucouleurs et démarrage des travaux au titre de la DIG Vesgre.
- Mise en place effective des actions de lutte contre les ragondins et rats musqués.
- Pose du système de surveillance des niveaux d'eau, paramétrage et mise en place de l'alerte aux riverains.
- Réalisation des campagnes annuelles d'analyse d'eau et finalisation des pêches électriques.
- Poursuite des études pour la prévention des ruissellements et concertation avec les propriétaires fonciers.
- Recensement d'obstacles à la continuité écologique pouvant facilement être effacés et mise en œuvre d'un plan d'action.
- Poursuite du suivi des études menées par le SMSO, le SEBV (ancien SBV4R) et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

+ Chiffres clés

42

42 conventions signées pour intervenir le long de la Vaucouleurs pour un entretien de 6 km de berges.



14

14 sites de prélèvement pour l'analyse de la Vaucouleurs, la Vesgre et de leurs affluents et 3 sites pour la réalisation de pêches électriques.



10

Rencontre de 10 communes pour recenser les problématiques de ruissellements

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-18-2025-BE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

Assainissement Non Collectif

Un service public de proximité

+ Rôle

Le SPANC assure un rôle de conseil et d'expertise auprès de l'utilisateur. Il procède à la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées. Il a également pour mission de contrôler de manière périodique les ouvrages.

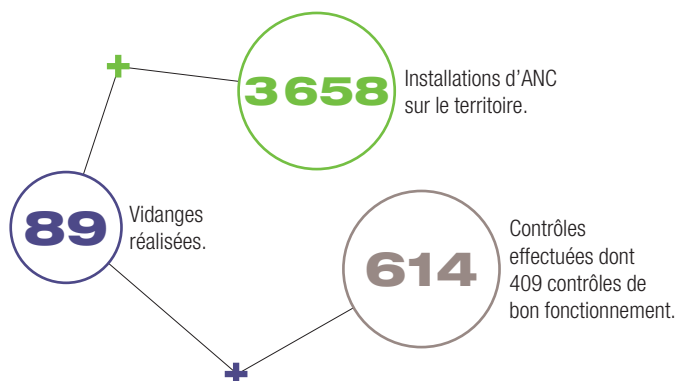
+ Missions récurrentes

- Accueil et information des usagers sur la conformité nécessaire en matière d'assainissement non collectif pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement.
- Réalisation des contrôles réglementaires des installations d'assainissement non collectifs.
- Présenter aux communes les enjeux liés à l'ANC et les obligations réglementaires en leur délivrant les informations nécessaires pour répondre aux éventuelles questions de leurs administrés.
- Proposition des prestations de vidange aux usagers.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Faire réaliser au moins 600 contrôles de bon fonctionnement.
- Créer des supports de communication pour les contrôles de bon fonctionnement et les vidanges et assurer la refonte des formulaires.
- Mettre en place une information auprès des communes et un bilan annuel.
- Relancer le marché des vidanges des installations d'ANC.
- Faire réaliser les vidanges faisant l'objet d'une convention et ouvrir le service à l'ensemble aux installations d'ANC hors convention.

+ Chiffres clés



+ Propositions pour 2025

- Poursuite des contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Boutigny-Prouais, Maulette, Condé-sur-Vesgre, Dannemarie, Adainville et Bourdonné.
- Poursuite des contrôles de vente et de conception/réalisation.
- Accompagnement des usagers à la mise en conformité de leurs installations et application des pénalités pour les installations non conformes à la réglementation.
- Dématérialisation des formulaires sur le nouveau site Internet.



Entretien et développement du patrimoine et des infrastructures

+ Rôle

Les services techniques de la CC Pays Houdanais ont en charge l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement (voirie, bâti communautaires) en lien avec les autres services, l'entretien du patrimoine bâti communautaire, la gestion et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (routes du Pays Houdanais), l'entretien des zones d'activités économiques ainsi que la gestion de la flotte des véhicules de la CC Pays Houdanais.

+ Missions récurrentes

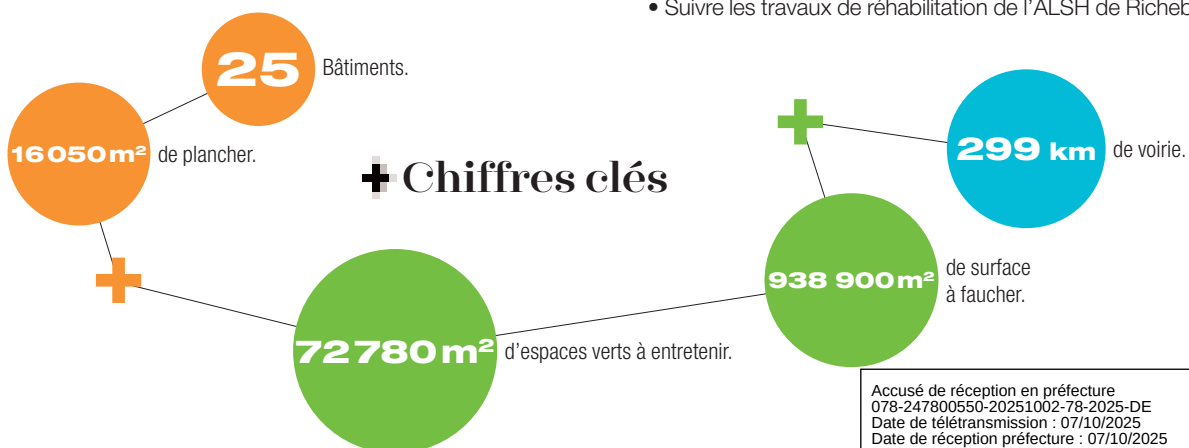
- Entretien et maintenance du patrimoine bâti communautaire et des infrastructures communautaires.
- Élaboration et exécution des travaux neufs suivant les orientations de la collectivité.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Réaliser les travaux d'isolation par l'extérieur du bowling.
- Remplacer les éclairages par des Leds.
- Réaliser le ravalement des façades du bowling et du centre aquatique et reprendre le pavage devant l'entrée de la piscine.
- Lancer la MOE pour la réhabilitation de l'ALSH de Richebourg.
- Finaliser les études de programmation des ALSH et du futur siège.

+ Les propositions pour 2025

- Suivre la maîtrise d'œuvre des projets de l'ALSH à Condé-sur-Vesgre et l'ALSH/France services à Septeuil.
- Lancer les études pour l'ALSH à Mondreville.
- Lancer le concours et suivre la maîtrise d'œuvre pour le futur siège de la CC Pays Houdanais.
- Suivre les travaux de réhabilitation de l'ALSH de Richebourg.



Transports scolaires

Assurer la mobilité des élèves

+ Rôle

La CC Pays Houdanais gère les Transports scolaires :

- pour les deux établissements secondaires situés sur son territoire : le Collège François Mauriac de Houdan et le Collège Georges Pompidou d'Orgerus ;
- pour les élèves des communes de Houdan, Havelu, Dannemarie, Maulette, Boissets, Civry-la-Forêt et Gressey vers les écoles maternelles et élémentaires suivantes :
 - école maternelle Arc-en-Ciel à Houdan ;
 - école élémentaire à Houdan ;
 - groupe scolaire Les Hirondelles à Maulette ;
 - école élémentaire à Boissets ;
 - école élémentaire à Civry-la-Forêt ;
 - école maternelle à Gressey.

+ Missions récurrentes

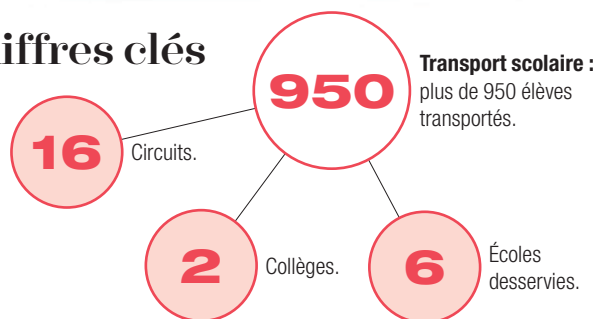
- Inscription en ligne et délivrance des cartes de transport.
- Encaissement des recettes de vente des cartes.
- Gestion du quotidien (respect des horaires, réclamation des usagers, absence de carte de transport, discipline des élèves, intempéries).
- Transport piscine : établissement des plannings de ramassage et gestion des annulations.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Accompagner la mise en place de la DSP 30 et assurer les remontées de l'ensemble des dysfonctionnements.
- Accompagner la forte augmentation de la carte Scol'R.
- Renouveler le marché du transport vers la piscine : Keolis est le nouvel attributaire.

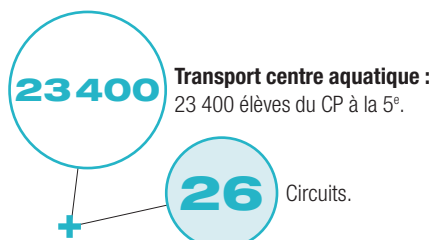


+ Chiffres clés



Coût net pour la CC Pays Houdanais (remboursement intégral pour les élèves du 78 mais reste à charge pour les élèves du 28).

+ 20 000 €



Coût net pour la CC Pays Houdanais (96 200 € en 2023).

+ 75 005 €



Gestion des ressources et équilibre budgétaire

+ Rôle

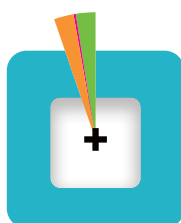
Les flux financiers de la CC Pays Houdanais sont retracés dans différents budgets en fonction des actions réalisées.

- Budget principal : financé par l'impôt.
- Budget annexe de l'Hôtel Pépinière d'Entreprises : financé par la facturation aux entreprises de l'hébergement et des services associés (courrier, photocopies, accès fibre optique) et subventionné par le budget principal si besoin.
- Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : financé par la refacturation aux usagers des services de vidange et contrôles d'assainissement non collectifs.
- Budget annexe des Zones d'Activité : financé par les cessions de terrains et les subventions.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Dématérialisation de la facturation.
- Suivi de l'élaboration du pacte financier et fiscal en lien avec l'élaboration du projet de territoire.
- Maintenir une capacité de financement des investissements malgré les hausses des coûts de fonctionnement et la baisse des dotations de l'État.
- Trouver toutes les sources de financement possibles (subventions et participations diverses...).

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Dotations, fonds divers et réserves **94,83%**
Subventions d'investissement **2,46%**
Immobilisations corporelles **0,27%**
Immobilisations en cours **2,45%**



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté **18,97%**
Emprunts et dettes assimilées **5,22%**
Immobilisations incorporelles **2,57%**
Subventions d'équipement versées **0,25%**
Immobilisations corporelles **71,22%**
Immobilisations en cours **1,60%**
Participations et créances rattachées à des participations **0,17%**

Maintien du taux des taxes locales

7,79%

Taxe d'habitation (taux figé).

1,14%

Foncier Bâti.

5,66% Foncier non Bâti.

18,44%

Cotisation Foncière des Entreprises.

+ Chiffres clés

40€

Encours de la dette environ/ habitant (50 € en 2023)

5,92M€

Dépenses réelles d'investissement (6,95 M € 2023)

2,89M€

Capacité d'autofinancement nette

+ Les propositions pour 2025

Dans le cadre du CRTE et du PCAET, le Conseil communautaire s'est engagé par délibération à inscrire chaque année dans son budget 250 K€ pour la transition énergétique, 250 K€ pour la politique cyclable (nets de subvention) et ce dès le Budget Primitif 2023, et 100 K€ pour la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement en lutte contre l'érosion des sols.

- Maintenir une capacité de financement des investissements malgré les hausses des coûts de fonctionnement et la baisse des recettes.
- Trouver toutes les sources de financement possibles (subventions et participations diverses...).
- Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement en lien avec le projet de territoire.



RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement reporté 3,90%	Dotations et participations 10,77%
Atténuations de charges 0,02%	Autres produits de gestion courante 0,52%
Produits des services, du domaine et ventes diverses 2,04%	Produits spécifiques 1,98%
Impôts et taxes 32,91%	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions 0%
Fiscalité locale 47,85%	



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général 19,63%	Autres charges de gestion courante 40,29%
Charges de personnel et frais assimilés 10,99%	Charges financières 0,51%
Atténuations de produits 28,58%	Dotations aux provisions et dépréciations 0%

Les Ressources Humaines

+ Rôle

Le service des ressources humaines assure l'optimisation des effectifs tout en facilitant les évolutions de l'organigramme. Son rôle principal est de suivre administrativement chaque agent, de calculer sa rémunération et de porter une attention à sa sécurité, tout en veillant à l'équilibre du collectif de travail.

+ Objectifs 2024 réalisés

- Réviser et harmoniser l'IFSE et créer le CIA.
- Lancer l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en collaboration avec le conseiller de prévention du CIG.
- Dématérialiser les demandes de formation auprès du CNFPT.
- Lancer la réflexion sur les horaires d'ouverture de la CC Pays Houdanais au public (création d'un groupe de travail).

+ Les propositions pour 2025

- Finaliser le DUERP et assurer sa mise en place auprès des services.
- Mettre en place un Plan de formation.
- Élaborer un nouveau Plan triennal d'action égalité hommes/femmes.
- Finalisation et mise en œuvre de la réflexion sur les horaires des services de la CC Pays Houdanais.

34

Agents (23 femmes et 11 hommes).

5

Recrutements (49 candidatures reçues).

1

Création de poste : référent France services.



Coût net pour la CC Pays Houdanais :
(tous budgets confondus)
Soit 11,13 % du coût de fonctionnement

+ 1 868 600 €



UN TERRITOIRE

COHÉRENT

Le Projet de Territoire

Une vision partagée pour un développement équilibré, maîtrisé et harmonieux du Pays Houdanais

L'année 2024 aura permis d'élaborer le **Projet de Territoire** qui fixe la vision du Pays Houdanais à l'horizon 2038. Situé entre ruralité et influences urbaines franciliennes, ce territoire riche en ressources naturelles et agricoles doit relever plusieurs défis majeurs pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et harmonieux.

+ Les enjeux clés

- Transition écologique et adaptation au changement climatique.
- Cohésion sociale et évolution des modes de vie.
- Dynamisation économique locale et création d'emplois.
- Maintien et développement de l'habitat et des services de proximité.

+ Les trois grands axes du projet

- Un territoire de vie et de travail, pour favoriser l'emploi, l'habitat et les services de proximité.
- Un territoire des proximités, pour que chacun puisse accéder aux services du quotidien en un temps acceptable.
- Un territoire engagé et pragmatique sur la transition écologique, qui conjugue sobriété, innovation et préservation des ressources.

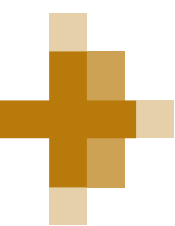
+ Pour agir, le projet prévoit

- 18 plans d'actions déployés de 2025 à 2038.
- La création d'un Conseil de Développement pour associer habitants, associations et acteurs locaux à la gouvernance.
- Un observatoire dédié au suivi et à l'évaluation des actions.
- Un pacte financier et fiscal favorisant la solidarité et la mutualisation des moyens entre communes.

+ Un engagement collectif

Ce projet fédère la communauté de communes, ses 36 communes, les partenaires institutionnels et tous les habitants autour d'un objectif commun : faire du Pays Houdanais un territoire équilibré, maîtrisé et harmonieux.





Habitat et emploi

Des enjeux clés pour le Pays Houdanais

Le Projet de Territoire du Pays Houdanais, récemment adopté, trace les grandes lignes du développement à 20 ans en conciliant ruralité, qualité de vie et dynamisme économique.



+ Défis majeurs

- Préserver le caractère rural et la vocation agricole.
- Développer l'habitat pour répondre aux besoins des habitants (jeunes, familles, seniors).
- Créer et diversifier les emplois locaux pour limiter les déplacements.
- Intégrer les enjeux du changement climatique et de la transition écologique.

+ Axes prioritaires

- Faire du Pays Houdanais un territoire de vie et de travail équilibré.
- Promouvoir un habitat diversifié et adapté.
- Soutenir le développement économique local, notamment les activités artisanales, agricoles et de services.
- Favoriser une gouvernance participative avec la création d'un Conseil de Développement.

+ Moyens et organisation

- Diagnostic rigoureux appuyé sur le Plan Climat, le plan de mobilité, et la concertation citoyenne.
- Situation financière saine permettant de financer les projets.
- Pacte financier et fiscal pour accompagner les communes dans la mise en œuvre.
- Engagement collectif des élus, partenaires et habitants.

Ce projet est un véritable engagement pour un développement harmonieux, équilibré et maîtrisé du territoire, garantissant un avenir attractif et dynamique au Pays Houdanais.



Accusé de réception en préfecture
078-247809550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception en préfecture : 07/10/2025

Un territoire séduisant et dynamique

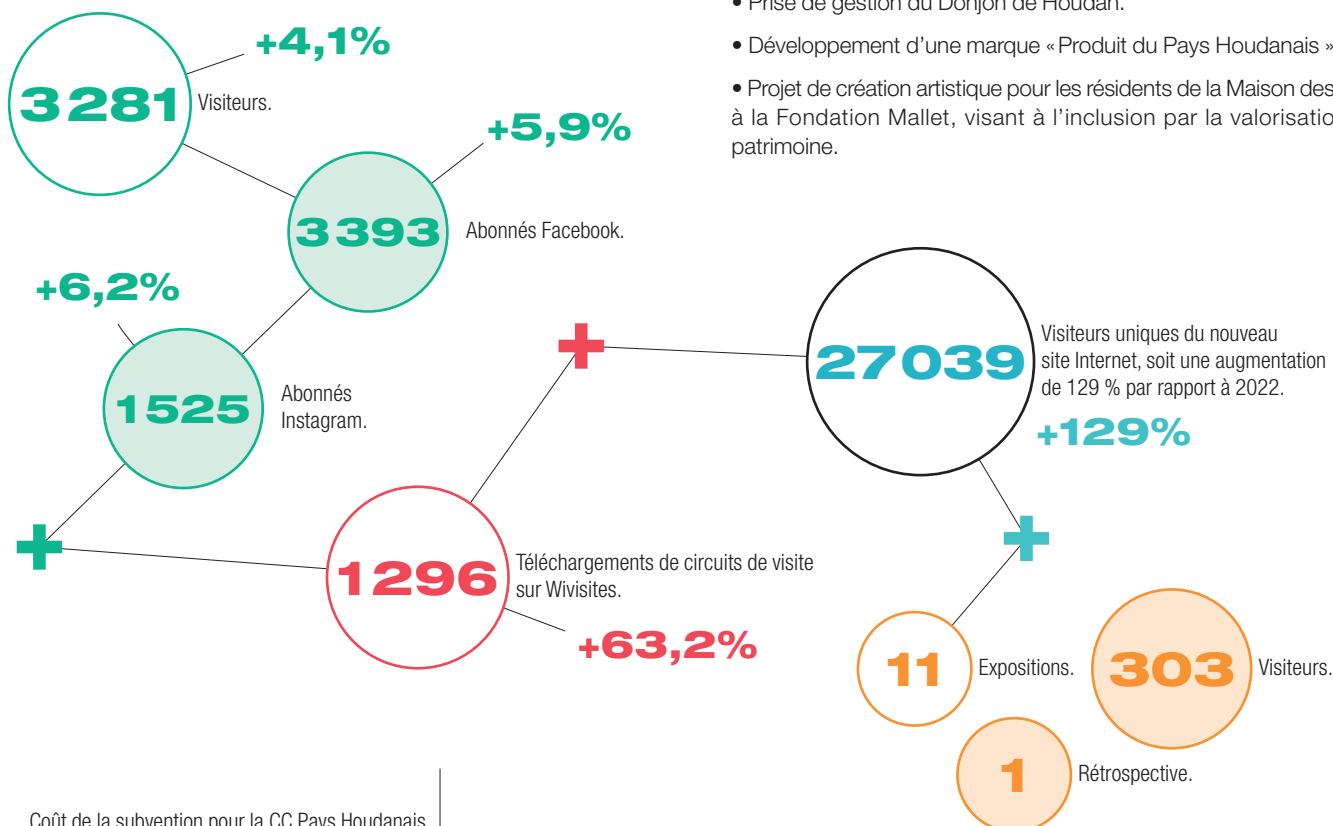
+ Rôle

L'Office de Tourisme du Pays Houdanais (OTPH) est une association qui gère par délégation de la CC Pays Houdanais les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique. La CC Pays Houdanais conserve quant à elle la compétence de l'élaboration et du développement de la politique touristique.

+ Missions récurrentes

- Communication sur le territoire (réalisation et impression du guide «Séjourner en Pays Houdanais», newsletter, animation des réseaux sociaux et du site Internet).
- Animation et mise en réseau des prestataires touristiques locaux.
- Animation et promotion du territoire.
- Gestion administrative de l'OTPH.

+ Chiffres clés



Coût de la subvention pour la CC Pays Houdanais
(93 000 € en 2023 dont 14 000 € pour la refonte
du site Internet)

+ 79 000 €

+ Objectifs 2024 réalisés

- Rayonnement du Pays Houdanais vers les territoires alentours grâce au nouveau site Internet et à l'adhésion à la base de données régionale APIDAE et aux contenus partagés sur les réseaux sociaux.
- Développement des activités à destination des familles : chasses au trésor, Escape Game, livrets-jeux, géocaching, visites guidées, jeux géants créés à l'occasion du passage de la Flamme Paralympique.
- Création d'une carte interactive du patrimoine du Pays Houdanais.

+ Propositions pour 2025

- Lancement de la nouvelle carte touristique du Pays Houdanais au 1^{er} trimestre 2025.
- Développement de packages touristiques.
- Poursuite de la diversification des événements : création d'un Escape Game au Donjon de Houdan.
- Prise de gestion du Donjon de Houdan.
- Développement d'une marque « Produit du Pays Houdanais ».
- Projet de création artistique pour les résidents de la Maison des Bois à la Fondation Mallet, visant à l'inclusion par la valorisation du patrimoine.

Rejoignez-nous sur :



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS HOUDANAIS**

22, porte d'Épernon
BP15
78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75

ccph@cc-payshoudanais.fr

www.cc-payshoudanais.fr

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20251002-78-2025-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025